

LE BULLETIN

DE LA FRANCHISE & DES RESEAUX COMMERCIAUX

du groupe CHOISIR SA FRANCHISE | AVRIL 2012 | N°4

Chef d'entreprise, pourquoi pas vous ?

Devenir franchisé Capi Consult : franchise de service aux entreprises spécialisée dans la prévention des risques professionnels



Le réseau **Capi Consult** est un réseau de franchise de services aux entreprises spécialisé dans la prévention des risques professionnels, une obligation légale pour toutes les entreprises. L'objectif de cette prévention est de préserver la santé et la sécurité des salariés et d'améliorer les conditions de travail : c'est un enjeu humain, mais aussi économique, puisque les accidents du travail et les maladies professionnelles génèrent des coûts importants (directs et indirects) tant pour les entreprises que pour la société.

CAPI Consult, le bon choix pour devenir franchisé

Organiser un environnement de travail sécurisé permet donc aux entreprises « d'économiser » les coûts subséquents aux accidents et aux maladies de ses salariés, tout en augmentant le bien-être des travailleurs ainsi que les performances de l'entreprise (gain de productivité, amélioration de la qualité de la production). Mais la maîtrise des risques professionnels demande de la méthode et du temps, aussi bon nombre d'entreprises font-elles appel à des prestataires extérieurs pour les aider à élaborer et mettre en œuvre une démarche de prévention des risques réellement efficace.

Créé en 2004, le réseau de franchise **Capi Consult** étaye ses offres de services aux entreprises sur une expérience solide et sur des méthodes et outils éprouvés. L'originalité du concept de franchise, à l'origine du succès de **Capi Consult**, tient dans la réunion de deux services complémentaires : l'évaluation des risques professionnels et la prévention de ces risques.

Les domaines d'intervention du réseau de franchise **Capi Consult** sont de trois ordres : le conseil (de l'analyse des risques à l'élaboration, la mise en place et le suivi de plans d'actions de prévention prenant en compte les spécificités de l'entreprise), la formation (palette de 65 formations intra et inter entreprises), l'organisation d'événements (ateliers, séminaires...). Une approche globale rendue possible par la formation d'équipes d'experts dans différents domaines de compétences (psychologues du travail, ergonomes, ingénieurs sécurité, ingénieurs formation, avocats spécialisés en droit du Travail).

La multiplicité des offres de services et la qualité des expertises (les intervenants en prévention des risques professionnels ont reçu l'habilitation nationale), permettent à **Capi Consult** d'intervenir dans des secteurs aussi divers que l'industrie, les services, le BTP, l'hôtellerie restauration, le secteur agricole, les collectivités, les services publics...

La renommée grandissante de **Capi Consult**, se traduisant par des accords nationaux avec les principaux acteurs du marché (notamment des organismes de formation), ajoutée à l'obligation pour les employeurs de former et d'informer leurs salariés en matière de prévention des risques professionnels, sont à l'origine de la progression de plus de 25% du CA du réseau de franchise **Capi Consult** pour l'année 2011.

Le bon positionnement de l'enseigne sur un marché de l'évaluation et de la prévention des risques en croissance, malgré le contexte économique défavorable (certaines entreprises profitent de la baisse d'activité pour envoyer leurs salariés en formation), laisse envisager pour l'année en cours un doublement à la fois du Chiffre d'Affaires et du nombre d'agences du réseau **Capi Consult** !

L'objectif de **Capi Consult** est de passer d'une reconnaissance locale à une présence et une dimension nationales, sans perdre les avantages propres aux structures locales (proximité, réactivité) : d'où le développement en franchise, permettant d'allier la force d'un groupe structuré à une présence commerciale de terrain, à même de répondre adéquatement et rapidement aux besoins des entreprises ainsi qu'aux évolutions constantes du cadre législatif auxquelles les entreprises doivent se conformer.

Devenir franchisé **Capi Consult**, c'est entrer dans un réseau dynamique, en bénéficiant d'un accompagnement à forte valeur ajoutée (selon l'estimation du franchiseur, l'investissement de départ, après les 7 ans du contrat de franchise, est multiplié par 10) ; l'accompagnement commercial et technique prolonge une formation initiale de 4 semaines visant à acquérir un savoir-faire unique dans la gestion des risques professionnels.

Un panorama séduisant pour les candidats à la franchise. Des candidats au profil d'entrepreneur ou de cadre d'entreprise, bon manager, bon gestionnaire, bon commercial, ayant une excellente connaissance de l'environnement économique local et possédant un réseau social professionnel développé.